

INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Rubrique n° 2102-2 a (Enregistrement)

- DEMANDEUR : EARL Pelletan
- SITE D'ÉLEVAGE : La champagne
16300 Saint-Palais du Né
- SIEGE SOCIAL : 3 Allées des Platanes
17520 Archiac

Élevage mixte : polyculture élevage porcin

Projet :

Augmenter les effectifs de l'élevage, à l'origine de 1133 AE et passer à 1825 AE. Cette modification ferait l'objet d'une construction d'une porcherie d'engraissement sur paille, d'un hangar et de la mise à jour du plan d'épandage.

Élevage porcin	Effectifs autorisés	Évolution	Après Projet
Effectifs présents reproducteurs	85	+ 45	130
Places post-sevrage (- de 30 kg)	390	+150	540
Places porcs charcutiers (+ de 30 kg)	800	+ 497	1297
Total AE*	1133	+662	1795

* AE correspond au nombre d'animaux équivalents ainsi :

- Les porcs à l'engrais, jeunes femelles avant la première saillie et animaux en élevage de multiplication ou sélection comptent pour un animal équivalent.
- Les reproducteurs, truies (femelle saillie ou ayant mis bas) et verrats (mâles utilisés pour la reproduction) comptent pour trois animaux-équivalents.
- Les porcelets sevrés de moins de trente kilogrammes avant mise en engraissement ou sélection comptent pour 0,2 animal-équivalent.



Demande d'enregistrement

A adresser en 3 exemplaires à :

Mr Le Préfet du département de la Charente

Je soussigné : EARL Pelletan
Adresse : "La Champagne" 16300 Saint Palais du Né
Téléphone : 05.46.49.18.77 (Mr Pelletan)
N°SIRET : 450438809 00029

Sollicite l'enregistrement de notre élevage porcin de :

- ✚ 130 reproducteurs
- ✚ 540 places de post sevrage
- ✚ 1297 places de porcs charcutiers

soit 1795 AE.

L'élevage comportera plus de 450 AE et moins de 2000 places de porcs charcutiers ce qui le classe dans la rubrique ICPE 2102 enregistrement.

Les bâtiments sont situés au lieu dit La Champagne sur la commune de Saint Palais du Né.

L'EARL Pelletan valorise les effluents liquides produits par son élevage sur ses terres en propre et celles de 3 exploitations voisines pour la fertilisation de leurs cultures :

- Vallade Alain – Brie sous Archiac 17520
- EARL de Pimbert – Arthenac 17520
- Blanchard Jean-Luc – Saint Palais du Né 16300

Le plan d'épandage concerne :

- Archiac
- St Fort sur Le Né
- St Palais du Né
- Arthenac
- Allas Champagne
- St Ciers Champagne
- Mortiers

Le plan d'épandage a été établi au printemps 2014 par le bureau d'étude de Porc Armor Evolution. Ainsi, le plan d'épandage concerne 8 communes (Archiac, St Fort sur Le Né, St Palais du Né, Arthenac, Allas Champagne, St Ciers Champagne, Mortiers)

Fait à ARCHIAC, le 18/08/14
Signature,



Présentation du demandeur

Nom : **EARL Pelletan**

Adresse de l'élevage : **La Champagne
16300 Saint palais du né**

Téléphone : **Jean Claude Pelletan : 05.46.49.18.77
Xavier Pelletan : 06.14.75.13.78**

L'EARL Pelletan exploite un élevage porcin et 8.6 ha de céréales. En parallèle de son activité agricole l'EARL Pelletan a développé une activité de boulangerie et une activité de boucherie/charcuterie.

Nom et adresse des associés :

- Mr Jean-Claude Pelletan - 51ans - Gérant
- Mme Marie-Christine Pelletan – 51ans – Gérante
- Mr Xavier Pelletan – 32ans – Responsable porcs
- Mr Grégory Pelletan – 28 ans – Responsable charcuterie
- Mr Julien Pelletan – 26 ans – Responsable boulangerie

Statut juridique : **EARL**

Pacage : **017160313**

SIRET : **450438809 00029**

a. Emplacement des installations

Les bâtiments et les projets de l'élevage porcs sont situés sur le site « **EARL Pelletan** » à **Saint-Palais du Né**.

Les documents suivants décrivent le projet dans son environnement :

- **Plan de situation 1/25000^{ème} (cf : annexe)**
- **Plan au 1/2000^{ème} (cf : annexe)**
- **Plan de masse après projet au 1/500^{ème} (cf : annexe)**

b. Nature et volume des activités

Élevage porcin	Effectifs autorisés	Évolution	Après Projet
Effectifs présents reproducteurs	85	+ 45	130
Places post-sevrage (- de 30 kg)	390	+150	540
Places porcs charcutiers (+ de 30 kg)	800	+ 497	1297
Total AE*	1133	+662	1795

Tableau 1 : Volume des activités avant et après projet.

L'élevage produira après projet 3300 porcs charcutiers par an.

I. Situation de l'exploitation par rapport à la nomenclature ICPE

Rubrique	Désignation de la rubrique	Seuils	Régime ICPE
1331	Quantité d'engrais azoté présent sur l'exploitation	< 500 t	Non soumis
1432	Stockage de liquide inflammable (visés à la rubrique 1430)	< 10 m ³	Non soumis
2102	Porcs (établissement d'élevage, vente, transit,...) en stabulation ou plein air	> 450 AE et < 2000 places PC ou 750 places de truies	Enregistrement
3660	Elevage intensif de porcs avec plus de 750 emplacements pour les truies	< 750 places de truies ou inférieur à 2000 places de PC	Non soumis
2160	Silos et installations de stockage de céréales, grains,...	< 5000 m ³	Non soumis
2780	Compostage	< 3t/jr	Non soumis

Tableau 2 : situation des activités de l'EARL Pelletan par rapport à la nomenclature ICPE

Seule l'activité d'élevage est soumise à la réglementation ICPE sur l'exploitation de l'EARL Pelletan.